



La totalité des participants ont été réunis en plénière, les travaux ont débuté par des propos introductifs de l'administration puis des syndicats.

INTERVENTIONS DE L'ADMINISTRATION

Le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Intérieur a effectué un rappel des conditions qui ont abouti aux négociations nationales. Il a souligné la volonté du Ministre et de l'administration d'apporter des réponses concrètes aux représentants syndicaux sans remettre en cause les équilibres économiques. Il a rappelé le contexte de maîtrise de la dépense publique dans la fonction publique, et s'est déclaré soucieux de maintenir la capacité opérationnelle des effectifs de la police nationale. Les économies réalisées seraient reversées dans le but de répondre aux attentes sur le pouvoir d'achat. Enfin, il a exprimé sa confiance dans la capacité collective des intervenants d'élaborer, à l'issue des négociations, un document commun.

Le Directeur Général de la Police Nationale a pour sa part relevé trois aspects qu'il considère essentiels et sa volonté de trouver des solutions aux attentes des policiers :

- Le contexte budgétaire qui favorise désormais une visibilité triennale, et la constance des engagements budgétaires sur le ministère en soulignant une augmentation de 2% pour 2009. Il a toutefois souligné que l'augmentation de la charge des pensions pèse de plus en plus. Il indique qu'il ne pourra obtenir aucune dotation budgétaire supplémentaire.
- Le contexte politique extérieur qui doit inciter à la prudence dans la communication.
- Et enfin le contexte interne avec l'arrivée prochaine de la Gendarmerie qui créera un impact important.

UNSA-POLICE – SGP-FO - ALLIANCE

L'Unité syndicale a souligné tour à tour : les fortes attentes des personnels, la dégradation du pouvoir d'achat, les bons résultats constants obtenus dans la lutte contre la délinquance qui appellent une juste compensation, le poids de l'intersyndicale représentant 80 % des votants aux dernières élections professionnelles, des conditions de travail très difficiles,

L'administration a mis en exergue le contexte économique difficile et compte sur le sens des responsabilités des syndicats.

A la suite des interventions préalables, l'administration signale que les travaux se feront en plénière, tout groupes confondus pour cette première journée, où sera effectuée un balayage des documents de travail mis à la disposition des syndicats.

SUJET PRINCIPAL

1- Pouvoir d'achat : L'administration sur la base d'une période s'étalant de 1999 à 2008, incluant le protocole d'accord de 2001 et la réforme des corps et carrières de 2004, aboutit au constat d'une augmentation globale du pouvoir d'achat, des gradés et gardiens de la paix, de 17,5%.

Cette progression fait apparaître des distorsions selon que l'on soit gradé au gardien de la paix.

D'une manière générale, le pouvoir d'achat global des gradés et gardiens de la paix aurait été supérieur à l'ensemble de la fonction publique de 2,3%.

UNSA-POLICE – SGP-FO - ALLIANCE

Les syndicats ont unanimement protesté sur la méthode employée, sortie d'un cadre ou les raisons des accords 2001 et 2004 ne sont pas prises en compte.

Précisions de l'UNSA-Police :

Il est à noter qu'en 2001, le relevé de conclusions signé par les syndicats de l'UNSA-Police était consécutif, notamment, à la manifestation gigantesque de novembre 2001 organisée conjointement par l'UNSA-Police et le SGP-FO. Ce mouvement dénotait alors un fort mécontentement lié déjà à l'absence d'une progression du pouvoir d'achat.

Pour mémoire l'UNSA-Police avait obtenu le doublement de l'allocation de maîtrise, 3 points d'augmentation de l'ISSP ainsi qu'une revalorisation des indemnités spécifiques et propres aux SGAP de Paris et de Versailles par rapport à la cherté de la vie.

Pour sa part, la réforme des corps et carrière de 2004, était liée à un contexte d'augmentation de qualifications et de responsabilités des gradés et gardiens de la paix, et à la charge de travail supplémentaire en raison de la déflation des corps officiers et commissaires.

Les points suivants ont consisté pour l'administration à faire un état sur la situation actuelle, et plus particulièrement sur :

- La nécessité de fidéliser les effectifs sur l'Ile de France
- L'état des stocks d'heures supplémentaires
- L'évolution des comptes épargne-temps
- La dangerosité du métier – tués et blessés en service
- Les équipements et protections du policier
- Les polices municipales
- La formation
- La parité Police/Gendarmerie

Ce développement, au rappel certes instructif, met en exergue un constat global et détaillé déjà effectué à maintes reprises dans les différentes commissions ou audiences auxquelles assistent régulièrement les syndicats. Toutefois, les différentes interventions ont permis de préciser certains points de part et d'autre.

JOURNÉE DU 1^{ER} OCTOBRE 2008

Les travaux reprendront à 9h30, et cette fois prendront la forme d'organisation stipulée dans l'ordre du jour, soit le scindement des participants en deux groupes de travail distincts.

Bien évidemment, les véritables raisons qui justifient les négociations nationales seront abordées dans le détail. Les syndicats vont pouvoir connaître les véritables intentions du Ministère, et ils pourront aussi faire part de leurs propositions.

A demain !

